

PUBLICATION LE 07 octobre 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DES CLAYES SOUS BOIS

M. Philippe GUIGUEN - Maire

Place Charles de Gaulle

78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Tél : 01 30 79 39 39

SIRET 21780165300015

[W](#) **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Vérifications périodiques réglementaires des installations et équipements techniques des bâtiments communaux
Référence	25MS012
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FR103
Lieu d'exécution principal	Les bâtiments communaux de la Ville 78340 Les-Clayes-sous-Bois
Durée	à compter du 02/01/26 Jusqu'au 02/01/29
Description	Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur.
Code CPV principal	71315400 - Services d'inspection et de vérification de bâtiment
Forme	Les variantes sont refusées
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	• <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>

Offres Remise des offres le **06/11/25 à 14h00** au plus tard.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 06/11/25 à 15h00
Lieu : Hôtel de Ville de Les Clayes-sous-Bois 78340

Dépôt • **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles

56 avenue de Saint Cloud

78011 Versailles Cedex

Tél : 01 39 20 54 00 - Fax : 01 39 20 54 87

greffe.ta-versailles@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 07/10/25 à la publication